

Février 2022

PAT DU GRAND PIC SAINT-LOUP

IDENTITE

Porteur

Communauté de communes du
GrandPic Saint-Loup

Date d'entretien

28 août 2019 et 17 février 2022

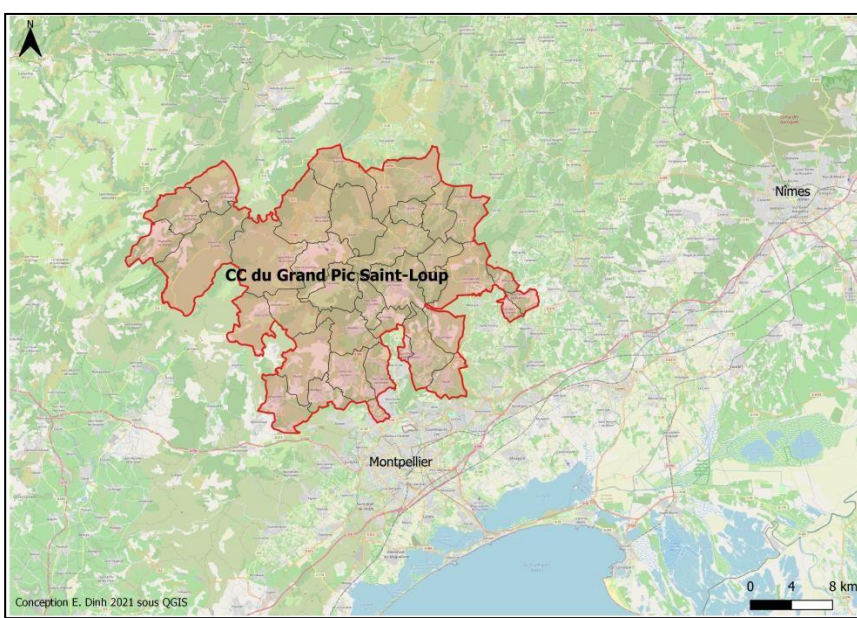
Territoire

Hérault (34) – Occitanie
36 communes pour 48 793 habitants
1 EPCI

Contact

Thierry Alignan, Chargé de projets
Gestion des milieux, Agriculture et
Cadre de vie, Direction de
l'Aménagement du Territoire

t.alignan@ccgpsl.fr



TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire de transition

Gouvernance interne non-formalisée

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé dans l'Hérault, le territoire est caractérisé par une **forte ruralité** et une **faible densité au nord et à l'ouest** et une **urbanisation** plus importante **au sud**, à proximité de Montpellier. Dans les bourgs centres se concentrent les populations à la recherche d'un cadre de vie rural, tout en étant proche de la ville.

Née de la fusion de 3 intercommunalités et de 3 communes au 1^{er} janvier 2013, la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL) regroupe 36 communes, la majorité d'entre elles étant de très petite taille (40 à 50 habitants).

L'économie locale est tournée vers **l'agriculture, dominée par l'élevage et la viticulture**, qui bénéficie de 3 grandes appellations (AOC Pic Saint-Loup, AOC Terrasses du Larzac et AOC Languedoc Grès de Montpellier) et permet le développement d'activités touristiques autour du paysage et des vins. Des tendances à l'émergence de circuits courts et aux changements de pratiques s'observent également. Si ses filières sous signe de qualité (AOC, AOP, IGP, Label rouge) connaissent un certain dynamisme, le territoire fait néanmoins face à une crise agricole, en témoigne la diminution du nombre d'exploitation, le recul de la viticulture et les difficultés à l'installation et à la succession. Le maintien des activités pastorales est également un enjeu majeur pour le Grand Pic Saint-Loup, site classé.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'actions identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant l'engagement dans le PAT, des actions en faveur de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie ont été menées sur le territoire mais sans être formalisées par une stratégie territoriale. Ainsi, dès 2014, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a **mis à disposition** auprès de 6 éleveurs près de **160 ha d'espaces naturels à vocation agricole** (pastoralisme) dont elle est propriétaire.

Un glissement a ensuite opéré des questions agricoles et environnementales vers la réflexion autour d'un Projet Alimentaire Territorial.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La démarche PAT a été lancée par l'ancienne Vice-Présidente Irène Tolloret, viticultrice de profession devenue députée européenne. La première étape a consisté à poser la problématique et le cadre réglementaire et à identifier les compétences de chaque acteur (communauté de communes, acteurs privés, associations...).

Ensuite, un **diagnostic** a été réalisé en régie afin de **recenser les actions existantes**, qu'elles soient menées (portage en direct) ou soutenues (financièrement, logistiquement ou matériellement) par la communauté de communes. Cet état des lieux a reposé sur une série d'entretiens bilatéraux avec les partenaires, conduits par le chargé de projets Gestion des milieux, Agriculture et Cadre de vie de l'EPCI, et a permis de recueillir les attentes et besoins des différents acteurs à l'égard du PAT.

Le choix a été alors fait **d'accompagner et de valoriser ces actions**, à l'instar d'un abattoir du département que le dispositif PAT a permis d'inscrire dans une logique de filières locales et d'accompagnement des éleveurs.

Lauréat de l'AAP PNA régional au printemps 2016, le PAT est reconnu niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis l'été 2021.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est porté par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Laurent Senet est le 9^{ème} Vice-président en charge de l'agriculture, de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.

L'élaboration du PAT a mobilisé 30% du temps de travail du chef de projet en 2018 et près de 40% en 2019 et a aussi fait appel aux autres services de l'intercommunalité selon les thématiques concernées.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a développé des **partenariats d'engagements mutuels avec la Chambre d'Agriculture** de l'Hérault et le **Conservatoire des Espaces Naturels** du Languedoc Roussillon.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Instances de pilotage :

- Pas de comité de pilotage mais un interlocuteur variable selon les actions : le chargé de Gestion des milieux, agriculture et cadre de vie (pour la plupart des actions), la chargée de Tourisme (actions relatives au développement de l'œnotourisme), la direction Eau et assainissement (actions sur l'eau), la chargée Développement économique...
- Pas de comité technique

Implication des habitants : selon le chef de projet, ils n'ont pas été impliqués à ce moment-là de peur de générer des frustrations.

LA COMMUNICATION

Avant d'être labellisé par le Ministère, un macaron « PAT du Grand Pic Saint-Loup » avait été créé et utilisé par les partenaires du projet sur leurs sites et publications respectives.

Sur le site web de la communauté de communes, une page est dédiée à la stratégie agri- alimentaire, détaillant les modalités d'accompagnement et les grandes actions portées par la collectivité, et des communications sont faites sur les projets Bocal (agenda des manifestations) et Agrilocal.

LE FINANCEMENT

L'élaboration du PAT a bénéficié des fonds PNA régionaux. Le territoire bénéficie d'un financement LEADER, et le PAT peut en bénéficier dans la mesure où ses actions y sont rattachables.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT s'articule autour de trois grandes orientations (site de la communauté de communes :

1. **Mieux produire** : préserver et maîtriser le foncier, disposer de l'eau, diversifier les productions et adapter les pratiques
2. **Mieux distribuer** : valoriser le patrimoine alimentaire, créer du lien producteur/consommateur, développer la vente de proximité et structurer l'approvisionnement local
3. **Mieux consommer** : animer et former, lutter contre le gaspillage alimentaire, éduquer au goût et sensibiliser à la consommation responsable

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Il n'y a pas de programme d'actions à proprement parler mais un ensemble d'actions, portées directement par la CC ou soutenues par elle.

LA MISE EN ŒUVRE

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La mise en place d'un Conseil alimentaire du territoire, qui serait décliné en sous-commissions thématiques, est envisagée.

LES ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES

Plusieurs actions sont déjà menées sur le territoire et concernent principalement les champs suivants :

Axe « Economie » :

- Mise à disposition de propriétés publiques communautaires pour des éleveurs et dépréciation de leurs contrats de baux
- Démarche BoCal – du Bon et du Local – avec Montpellier Méditerranée Métropole et le Pays de l'Or : signature d'une « Charte pour la transition agroécologique et l'alimentation durable » et recensement des acteurs participant au développement d'une alimentation locale, saine et durable
- Projet « Ici c'est local » depuis 2019 : en partenariat avec l'Inrae qui en détient le brevet, système d'étiquetage des produits selon leur provenance, à destination des producteurs et revendeurs des marchés de plein vent. Il a bénéficié de fonds LEADER pour son lancement et d'une aide de la CC pour son animation.
- AAP porté par la CC qui soutient financièrement les actions répondant aux critères définis dans le PAT
- La communauté de communes participe également à la plateforme « Agrilocal », initialement créé par le Département de la Drôme et du Puy de Dôme, qui se développe dans l'Hérault depuis 2014 et permet de mettre en relation directe des fournisseurs locaux et des acheteurs publics ou privés ayant une mission de restauration hors foyer (établissements scolaires, hôpitaux, restaurateurs, traiteurs...). Une journée événementielle autour de la plateforme sera organisée en 2022.

Axe « Culture et gastronomie » :

- Randonnées « Paysages et dégustation » : organisées par le Service Tourisme, elles sont centrées sur le vin et les autres produits du territoire et mettent en avant le lien entre paysage et biodiversité
- Promotion des vins du territoire par la labellisation au Réseau International des Paysages Viticoles

Axe « Environnement » :

- Lancement d'un AAP ciblant le gaspillage alimentaire qui a sélectionné et subventionné depuis une association du territoire intervenant sur cette thématique dans deux cantines scolaires

- Sites Natura 2000 : lien avec le pastoralisme, facilitation des installations, maintien de l'activité agricole et de la biodiversité
- Organisation tous les 2 ans du concours « Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours » qui récompense les parcelles présentant le meilleur équilibre agri-écologique
- Projet « Les quatre saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable ». Pendant 10 jours à chaque saison de l'année, une communication est faite autour d'un certain nombre d'actions portées par les acteurs du territoire en lien avec les grands principes d'alimentation durable et d'agroécologie.

L'EVALUATION

Non renseignée

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Non renseignée

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Depuis 2015, la communauté de commune a engagé coopération avec Montpellier Méditerranée Métropole et l'Agglomération du Pays de l'Or autour du projet BoCal.

Un réseau départemental de PAT est en cours d'élaboration, initié par le département de l'Hérault.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Interterritorialité
- Organisation et structuration d'une stratégie alimentaire territoriale

DIFFICULTES ET FREINS

- La CC n'a pas de compétences alimentaires à proprement parler, la restauration collective relevant des compétences des communes
- Manque de structuration de la gouvernance qui a posé problème lors des démarches auprès de la DRAAF

COMMENTAIRES ONPAT

PAT itératif et pragmatique en lien avec la métropole voisine.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site web de la CC Grand Pic Saint-Loup

<https://grandpicsaintloup.fr/actions-et-projets/projet-alimentaire-territorial/pat/>

Site de BoCal : <https://bocal.montpellier3m.fr/>

Fiche DRAAF Occitanie :

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/3403_grand_pic_saint_loup_cle035_d2a.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

